

- Alternance
- RNCP Niveau 6
- Code RNCP : 35989
- Année 2024-2025
- 1 an

Bachelor Contrôleur de gestion

PRÉSENTATION

Le Contrôleur de gestion fournit à la direction générale toutes les analyses économiques et financières nécessaires au pilotage opérationnel et stratégique de l'entreprise. Il est responsable de la qualité de l'information financière et de la transparence des comptes. A travers son rôle de contrôle de gestion, il doit accompagner la mise en œuvre de la stratégie de la direction générale auprès des managers et des opérationnels. Copilote vigilant, son objectif est la mesure de la performance de l'entreprise.

Centrées sur les notions de performance et d'efficience, les entreprises sont à la recherche de valeur ajoutée apportée par un contrôleur de gestion. Leur rôle capital permet de prendre les décisions stratégiques sur le marché pour viser un développement pérenne dans un contexte extrêmement compétitif.



PRÉREQUIS

Le bachelor contrôleur de gestion est accessible à tout titulaire d'un titre RNCP de niveau 5 ou diplôme d'état équivalent à niveau 5 (type BTS ou autre BAC + 2).

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Master : master CCA (Comptabilité, contrôle et audit) ; master de droit des affaires ; master de droit fiscal ; master de contrôle de gestion ; master de finance
- MBA Audit et contrôle de gestion
- MBA Ingénierie Financière
- Titre Expert financier et administratif
- Concours de la fonction publique (concours des catégories A)

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire
- Contrôleur financier
- Contrôleur de gestion central
- Responsable du contrôle de gestion
- Analyste de gestion

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
 - Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
 - Statut salarié.e. en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter

PROGRAMME

- Participation à la mise en œuvre d'une stratégie pour l'entreprise
- Création / amélioration de processus de gestion
- Définition du cadre des reportings d'activité et conception d'indicateurs de suivi pour les Responsables d'entités

RYTHME

- 1 semaine en centre de formation
- 3 semaines en entreprise

- Optimisation des flux d'informations financières et du système d'information
- Conception de tableaux de bord et d'indicateurs financiers pour la Direction
- Détermination des processus de construction budgétaire
- Élaboration du budget de l'entreprise

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 560 h en 1 an dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 560 h en 1 an dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Gestion du budget avec les opérationnels et la Direction
- Organisation et contrôle de la clôture des comptes
- Consolidation et analyse des résultats
- Conduite d'études et collaborations avec des experts



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :

Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR-ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :

Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :

Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :

Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR. Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambéry@cifep.fr
04 80 81 98 30



CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :

